



**S.A. à Directoire et Conseil de surveillance**  
**Au capital de 10 892 940 Euros**  
**Divisé en : 8.714.352 actions de 1,25 Euros**  
**Siège social : 1ère Avenue 2065 M L.I.D. 06516 CARROS**  
**417 350 311 R.C.S. GRASSE**

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS PROPRES**  
**SOUMIS A L'AUTORISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES**  
**ACTIONNAIRES DU 29 JUIN 2006**

En application des articles 241-1 à 241-6 du règlement général de l'AMF, le présent document a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat d'actions par Virbac S.A. de ses propres actions qui sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée générale mixte du 29 juin 2006.

**1. Date de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à autoriser le programme de rachat**

Le programme de rachat sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale mixte de Virbac S.A. du 29 juin 2006.

**2. Nombre de titres et part du capital détenus par l'émetteur**

Au 30 avril 2006, le capital de la société se compose de 8 714 352 actions, dont 178 950 actions sont détenues par Virbac S.A, ce qui représente 2,05% du capital.

**3. Répartition par objectifs des titres de capital détenus au 30 avril 2006**

Au 30 avril 2006, les actions autos-détenues par Virbac S.A. sont affectées aux objectifs suivants :

- 160 850 actions sont affectées aux plans d'option d'achat consentis antérieurement, soit 1,85% du capital,
- 18 100 actions sont affectées au contrat d'animation de marché en vigueur avec la société Exane BNP Paribas.

**4. Objectifs du nouveau programme de rachat**

Dans le cadre du programme de rachat d'actions qui fait l'objet de la huitième résolution soumise au vote de l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 29 juin 2006, les objectifs poursuivis par Virbac S.A. sont :

- d'assurer la liquidité ou animer le marché du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- de procéder à des attributions gratuites d'actions dans le cadre des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du code de commerce.

Le programme ne prévoit aucune annulation de titres.

## 5. Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres de capital et prix maximum d'achat

Les titres visés par le présent descriptif sont des actions Virbac S.A. cotées au compartiment B d'Euronext – Code ISIN FR 0000031577.

Les achats pourront porter sur un nombre d'actions qui ne pourra pas excéder 5% du nombre total d'actions composant le capital de la société, soit 435 717 actions en date du 30 avril 2006

Sur la base du prix maximal de rachat de 70 euros par action fixé par la huitième résolution soumise au vote de l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 29 juin 2006, cela représente un investissement maximal théorique de 30 500 190 euros.

Cette limite est susceptible d'évoluer en cas d'opérations affectant le capital social.

Compte tenu :

- des 178 950 actions (soit 2,05% du capital) déjà détenues, directement ou indirectement au sens de l'article L.225-10 du code du commerce, par Virbac S.A. au 30 avril 2006,
  - des 8 714 352 actions composant le capital social de la société au 30 avril 2005,
- le rachat ne pourrait porter, à ce jour, que sur 256 767 actions (2,95% du capital), soit un montant de 17 973 690 euros sur la base du prix maximum d'achat fixé à 70 euros par action.

## 6. Durée du programme de rachat

Sous réserve de l'approbation de la huitième résolution qui sera soumise à l'Assemblée générale des actionnaires, et conformément à l'article L.225-209 du code du commerce, le présent programme est autorisé pour une durée de dix-huit mois à compter de l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 29 juin 2006, soit jusqu'au 29 décembre 2007.

## 7. Opérations effectuées dans la cadre du précédent programme de rachat

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 1<sup>er</sup> octobre 2005 au 30 avril 2006.

|                                                                                     |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte au 30 avril 2006 | 2,05%     |
| Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois                             | 0         |
| Nombre de titres détenus en portefeuille au 30 avril 2006                           | 178 950   |
| Valeur comptable du portefeuille au 30 avril 2006                                   | 3 710 594 |
| Valeur de marché du portefeuille au 30 avril 2006                                   | 8 303 280 |

|                              | Flux bruts cumulés |                                                    |                                                                        | Positions ouvertes au 30/04/2006 |                               |
|------------------------------|--------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|
|                              | Achats             | Ventes                                             |                                                                        | Positions ouvertes à l'achat     | Positions ouvertes à la vente |
|                              |                    | Actions affectées au contrat d'animation de marché | Actions affectées aux plans d'option d'achats consentis antérieurement |                                  |                               |
| Nombre de titres             | 18 989             | 25 136                                             | 71 853                                                                 | Néant                            | Néant                         |
| Cours moyen des transactions | 38,99              | 39,91                                              | 18,43                                                                  |                                  |                               |
| Montant                      | 740 462,98         | 1 003 109,34                                       | 1 324 250,79                                                           |                                  |                               |

La société n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de son précédent programme de rachat d'actions.

Ce descriptif a été transmis à l'AMF. Il est disponible gratuitement au siège social de la société :

**1ère Avenue**

**2065 M L.I.D.**

**06516 CARROS**

et sur le site de l'AMF ([www.amf-France.org](http://www.amf-France.org)).